

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2015

---

RENSEIGNEMENT - (N° 2697)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## AMENDEMENT

N ° 347

présenté par  
M. Urvoas

-----

### ARTICLE PREMIER

I. – À l’alinéa 42, après le mot :

« motivation »,

insérer les mots :

« de sa décision ».

II. – En conséquence, après le mot :

« renseignement »,

supprimer la fin du même alinéa.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.